Unis
Réseau panafricain de lutte contre la corruption

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Kinshasa, le 31 octobre 2026
Pour diffusion immédiate

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT · RDC

Sortie de la RDC de la liste grise du GAFI : UNIS salue une étape importante et appelle à faire de la lutte contre l'argent sale une réalité judiciaire

> UNIS, Réseau panafricain de lutte contre la corruption, prend acte avec satisfaction de la décision du Groupe d'action financière (GAFI) de retirer la République démocratique du Congo de la liste des juridictions sous surveillance renforcée, dite « liste grise ». Cette décision a été adoptée le vendredi 30 octobre 2026, à l'issue de la réunion plénière tenue à Paris du 26 au 30 octobre.

Inscrite sur cette liste en octobre 2022 en raison de déficiences stratégiques dans son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération (LBC/FT/FP), la RDC en sort après quatre années de surveillance renforcée.

Une étape méritée

UNIS reconnaît le travail accompli par les autorités congolaises et les institutions engagées dans ce processus, notamment la Cellule nationale des renseignements financiers (CENAREF), la Banque centrale du Congo, l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances, les autorités de supervision, les services d'enquête et les magistrats. L'exécution d'un plan d'action de 23 mesures, documentée par dix rapports de progrès et validée par une mission sur place du GAFI en septembre 2026, a été menée dans un contexte sanitaire et sécuritaire particulièrement difficile.

Cette sortie devrait faciliter les relations avec les banques correspondantes, réduire le coût des transactions internationales et améliorer la perception du risque associé au pays. Ce sont des gains réels pour les entreprises, les banques et les citoyens congolais.

Une sortie de liste n'est pas un certificat de probité

UNIS rappelle toutefois que la sortie de la liste grise atteste de la mise à niveau d'un dispositif, pas encore de son efficacité contre les flux illicites qui pèsent le plus sur le pays. Les grands dossiers de détournement de fonds publics et de blanchiment, dont plusieurs ont été documentés par des enquêtes internationales telles que Congo Hold-Up, attendent toujours des suites judiciaires à la hauteur des faits révélés.

Le risque est désormais que le relâchement de la vigilance internationale profite d'abord aux réseaux de prédation, au moment même où la RDC attire davantage de capitaux dans le secteur minier.

Nos recommandations

Pour consolider les acquis et éviter tout retour sur la liste, UNIS appelle les autorités congolaises à :

1. **Engager des poursuites effectives** dans les affaires emblématiques de corruption et de blanchiment, y compris celles impliquant des personnes politiquement exposées, et publier régulièrement les statistiques d'enquêtes, de poursuites, de condamnations et de confiscations.

2. **Rendre public et exploitable le registre des bénéficiaires effectifs**, en priorité pour les entreprises du secteur extractif et les attributaires de marchés publics.
3. **Garantir l'indépendance opérationnelle et les moyens de la CENAREF**, et assurer un véritable suivi judiciaire de ses transmissions au parquet.
4. **Adopter une loi de protection des lanceurs d'alerte** conforme aux standards internationaux, sur la base de la proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale : sans protection de ceux qui dénoncent, aucun dispositif LBC/FT ne peut détecter les flux illicites les mieux dissimulés.
5. **Doter le pays d'une loi anticorruption robuste**, en tenant compte des recommandations formulées par UNIS et la coalition « Le Congo n'est pas à vendre » (CNPAV) dans leur note de plaidoyer conjointe déposée au Parlement le 9 octobre 2026.
6. **Renforcer la traçabilité des minerais et la lutte contre le financement des groupes armés** dans l'Est du pays, où se croisent exploitation illégale, blanchiment et violences contre les populations.
7. **Associer la société civile au suivi des réformes** et à la préparation du prochain cycle d'évaluation mutuelle.

L'engagement d'UNIS

UNIS continuera de suivre de près la mise en œuvre effective du dispositif congolais de LBC/FT, de documenter les affaires de corruption et de blanchiment, et d'accompagner les lanceurs d'alerte, les journalistes et les organisations de la société civile qui exposent les flux financiers illicites.

> *« La sortie de la liste grise est une bonne nouvelle pour l'économie congolaise. Mais le vrai test commence maintenant : il ne suffit pas d'avoir les bons textes et les bonnes institutions, il faut que l'argent volé au peuple congolais soit tracé, saisi et restitué, et que ceux qui l'ont détourné répondent de leurs actes. »*
>
> **Jimmy Kande**, Président d'UNIS, Réseau panafricain de lutte contre la corruption

Pour UNIS,
Jimmy Kande
Président

À propos d'UNIS

Le Réseau Panafricain de Lutte Contre la Corruption – UNIS est une organisation non gouvernementale engagée dans la lutte contre la corruption et les crimes financiers à travers l'Afrique et particulièrement en République démocratique du Congo. Nous œuvrons pour une gouvernance transparente et équitable, en mettant en lumière les abus, en défendant les victimes et en promouvant des réformes institutionnelles durables.

Contact presse	unis.communication@unis-afrique.org · +243 811 971 984
Web	unis-afrique.org
X	@networkunis
Siège	Kinshasa-Gombe, RDC · N° d'enregistrement F92/36835

— FIN —